

Présidente : Cécile COULON
Vice-présidente : Isabelle SIFFERT
Secrétaire : Elsa TEULIERE
Trésorière : Alice WILLIART
Vice-Trésorier : Benoit PEREZ
Responsable Evènements : Victor MOINARD
Responsable Communication : Alexis GEISLER

PV d'AG

16.02.2015

Ouverture de l'AG

Cécile déclare l'AG ouverte.

Vote de représentativité :

Une trentaine de personnes sont présentes dans la salle. On procède au vote : 23 voix pour. 4 voix contre. L'AG est déclarée représentative.

Ordre du jour :

- Bilan moral
- Vote de l'article 31 concernant les subventions accordées aux clubs à intervenant-e-s extérieur-e-s.
- Bilan financier
- Présentation des demandes des clubs
- Vote des budgets des clubs.

Modifications :

Hugues demande la création du club tennis. On vote la proposition : 30 voix pour. 2 voix contre. La création du club tennis est rajoutée à l'ordre du jour.

Modification des articles 27, 28 et le début de l'article 31.

Article 31 : Dans les articles 25 à 29 les AG sont mal définies : sont-elles ordinaires ou pas. Aujourd'hui il faudrait voter les budgets en décembre et l'AG de février serait une AG extraordinaire. On vote le rajout à l'ordre du jour : 25 voix pour, 2 voix contre.

Alice propose de changer autre chose que le statut des intervenants dans l'article 31, concernant la location des salles. Ce changement figure déjà sur l'ordre du jour.

Grégoire propose de rajouter la blague des quatre tomates. On vote cette proposition : 26 voix pour, 4 voix contre. On précise "au retour de Maxence" dans l'ordre du jour.

On propose de parler du local sous l'escalier du gymnase dont la poignée a été arrachée. On vote : 32 voix pour, 2 voix contre.

On procède au vote de l'ordre du jour. 39 voix pour, 1 voix contre. L'ordre du jour est accepté.

Bilan moral :

Ski :

Semaine au ski.

Points positifs : Ca s'est très bien passé, super ambiance, bonnes activités : patinoire, resto, descente en luge... Super Neige. Remerciements à la fanfare et aux participants.

Points négatifs : On a eu beaucoup de blessés, environ 10 pourcents. On l'a souligné à VTR, le problème pourrait éventuellement venir de la location des skis. Les gens de la liste ski ont été inscrits sur des listes spam, sans qu'on ait donné notre accord. On est vraiment désolés. Les participants au ski vont recevoir un questionnaire à remplir.

Les évènements à venir :

- Gymna'z Cup le 15 mars : tournoi de basket mixte à trois. Ouvert à tous.
- Jeudi 2 avril : traditionnelle chasse aux oeufs.
- Pasteur'z Cup : tournoi de foot, tout le monde peut monter une équipe.

Création du club tennis :

Terrain à Montrouge, terrain pas très exploitable sur le toit du département de physique, terrain en partenariat avec la mairie de Paris, terrains des clubs. Le club ne sera pas très actif cette année, il ne demande pas encore de budget. Le but est de le rendre effectif l'année prochaine. On pourrait commencer par créer une mailing liste, pour les gens intéressés. Une idée serait de mettre des lampes à Montrouge.

Porte du local sous le gymnase :

Problèmes avec ce local : le cadenas a dû être changé plusieurs fois l'année dernière. La poignée a été arrachée. On n'a pas encore de solution, si ce n'est que les gens fassent attention et demandent la clé au lieu de tirer sur la porte. Cécile propose de faire remonter aux profs de sport, voire à l'administration. Il faut changer le panneau et le mieux serait d'installer un gros verrou au lieu d'avoir des petites chaînes en attendant.

Vote du Bilan Moral :

On vote : 32 voix pour, 6 voix contre. Le bilan moral est accepté.

Vote de l'article 31 :

Cécile rappelle ce qui a été voté à la dernière AG. On voit l'article tel qu'il était il y a un mois :

Article 31 : Le trésorier s'enquiert, avant l'assemblée générale ordinaire ou, le cas échéant, avant la réunion préparatoire au budget du comité directeur de l'association, des besoins d'investissement de chacune des sections de l'association ainsi que des projets de manifestations des membres de l'association. Les responsables de section doivent informer le trésorier de toute subvention extérieure à l'association dont bénéficiera la section au semestre à venir.

Le trésorier prépare une proposition de budget comprenant :

- une estimation des recettes de l'association ;
- une estimation des dépenses de l'association réparties en enveloppes comprenant au moins :
 - une enveloppe consacrée au fonctionnement courant de l'association (location d'installations sportives, coûts d'affiliation, etc.) ;
 - deux enveloppes d'investissement (une par semestre) à répartir entre les sections selon les modalités définies plus loin ;
 - une enveloppe pour les projets et manifestations exceptionnelles que le trésorier répartira (organisation de tournois par exemple) ;
 - une enveloppe de constitution ou de récupération de fonds de réserve pour équilibrer le budget global.

Tout d'abord la séparation des enveloppes a déjà été votée. Cécile relit ce qui a été voté à la dernière AG. Il nous restait donc à compléter le deuxième paragraphe. On avait voté le principe, à savoir que la BDS subventionnait au plus un cours au plus par semestre et une roue de secours.

Cécile lit la proposition pour le paragraphe :

Article 31 : Le trésorier s'enquiert, avant l'assemblée générale ordinaire ou, le cas échéant, avant la réunion préparatoire au budget du comité directeur de l'association, des besoins d'investissement de chacune des sections de l'association ainsi que des projets de manifestations des membres de l'association. Les responsables de section doivent informer le trésorier de toute subvention extérieure à l'association dont bénéficiera la section au semestre à venir.

Le trésorier prépare une proposition de budget comprenant :

- une estimation des recettes de l'association ;
- une estimation des dépenses de l'association réparties en enveloppes *dont les montants accordés dans chacune d'elles sont votés dans le bilan financier* comprenant au moins :
 - une enveloppe consacrée au fonctionnement courant de l'association (*location d'installations sportives, coûts d'affiliation, secrétariat etc...*) ;

- deux enveloppes d'investissement (une par semestre) consacrées au fonctionnement des sections et à répartir entre toutes les sections selon les modalités définies plus loin. On entend par fonctionnement d'une section la pratique de cette section avec le matériel nécessaire *ou la location d'installation*, dont le détail est présenté en AG. Cette enveloppe ne saurait donc financer le paiement des associations non bénévoles évoquées ci-dessous ;
- deux enveloppes d'investissement (une par semestre) consacrées au paiement des cours des sections faisant intervenir une ou plusieurs associations extérieures non bénévoles et à répartir entre ces sections. Cette enveloppe est subdivisée en deux sous-enveloppes. Les sections concernées ne peuvent se voir attribuer par chacune de ces sous-enveloppes plus de l'équivalent du paiement d'un cours par semestre. Ces sous-enveloppes diffèrent dans leur modalité d'utilisation. L'une finance par semestre au plus un cours tel que défini dans la convention tripartite entre l'association intervenante, l'ASEENS et l'ENS pour les sections concernées. L'autre doit être utilisée uniquement dans des cas exceptionnels et uniquement si les cotisations supplémentaires appliquées dans le cadre de la pratique de la section, ainsi que le budget accordé par la première sous-enveloppe, ne permettent pas de financer le nombre de cours définis dans la convention tripartite (signée entre l'association intervenante, l'ASEENS et l'ENS) ;
- une enveloppe pour les projets et manifestations exceptionnelles *organisés par le bureau*, que le trésorier répartira ;
- une enveloppe de constitution ou de récupération de fonds de réserve pour équilibrer le budget global.

Questions :

Certains avaient compris que si la roue de secours n'est pas utilisée, le club peut subventionner deux cours de plus. Ce n'est pas ce qui avait été défini par la dernière AG.

On demande si les intervenants de l'escrime sont payés. Non ils sont bénévoles.

Dernière question : Est-ce que le BDS a accès aux cotisations supplémentaires etc... Que se passe-t-il si on dépasse la roue de secours ? Le but est d'éviter cela avec un suivi précis et sinon c'est aux clubs de gérer.

Vote de l'article 31 proposé : 38 voix pour, 3 contre. La modification est acceptée.

Articles 27, 28 :

Rajouter "ordinaire" pour les AG de février dans l'article 27 et de fin d'année dans l'article 28.

Vote 47 voix pour, 1 voix contre. La proposition est acceptée.

Rajouter dans l'article 31 "avant les assemblées générales *de février et d'octobre*".

Vote 40 voix pour, 1 voix contre. La proposition est retenue.

Dernier point : Il y a dans l'article "deux enveloppes d'investissement (une par semestre)".

Remplacer ceci par "une enveloppe d'investissement", et on pourra éventuellement préciser "une par semestre". On procède au vote. 37 voix pour, 4 voix contre. L'amendement est appliqué.

Yan remarque que le "par semestre" est redondant. Il propose de l'enlever. On vote 8 voix pour, 25 voix contre. On laisse le "par semestre".

On fait la même modification dans le paragraphe suivant. 27 voix pour, 1 voix contre, on modifie le paragraphe.

Proposition du bureau : Clarifier l'article 31 afin que tout le monde soit d'accord. Proposition : dans la phrase "Une estimation des dépenses de l'association réparties en enveloppes comprenant au moins :", rajouter "dont les montants sont votés dans le bilan financier". On remplace "bilan financier" par "budget prévisionnel", qui est le terme plus approprié. On vote cet amendement

36 voix pour 3 voix contre.

Proposition concernant la location de terrain. Aujourd'hui, les locations de terrain sont incluses dans le budget de fonctionnement des clubs. Or dans le règlement elles sont actuellement dans l'enveloppe consacrée au "fonctionnement courant de l'association". Le BDS propose de le mettre dans l'enveloppe d'investissement consacrée au fonctionnement des sections, pour mettre l'article en cohérence avec ce qu'on fait depuis longtemps. 32 voix pour, 1 voix contre. La modification est acceptée.

Dernière proposition. L'enveloppe événement concerne les événements organisés par le BDS comme la Gymna'z Cup et pas ceux organisés par les clubs. 32 voix pour, 0 contre

Bilan financier et budget prévisionnel

Les Trésoriers prennent la parole.

Nombre d'inscriptions en augmentation. On dépasse les prévisions de début d'année. Nombreuses subventions de la BNP aussi, partenariat à grand succès. Renégociation du fixe de la BNP qui est aujourd'hui à 4000 euros et qu'on aimerait faire passer à 5000- 6000 euros. Le BDS a décidé de continuer de financer les déplacements FFSU et peut-être de reprendre le projet de miroir en SEA. Tous les utilisateurs de la SEA sont invités à contacter le BDS concernant ce projet.

Inter : Coût supplémentaire : Mascotte

Ski : léger déficit de -443 euros.

Fixe de PSL qui devra être renégocié.

On a donc les deux enveloppes à répartir, d'après ce qui a été voté précédemment :

Total de 7000 euros.

Etat des comptes : cf Annexe 1 en fin de PV.

Vote budget prévisionnel et du bilan financier : 40 voix pour, 0 voix contre. Le bilan finan-

cier est approuvé.

Demande de budget des clubs :

Le tableau récapitulatif des demandes des clubs et des budgets obtenus se trouve en annexe de ce document.

On procède par ordre alphabétique

Aïkido :

Les respos n'ont pas pu être présents, on transmet les demandes. budget incompressible : 314,5 euros de matériel. Budget idéal très élevé (992,5 euros) pour des tatamis qui ne seront pas utilisés que par le club aikido.

A-t-il été demandé aux professeurs de sport s'ils peuvent financer des tatamis ?

Le bureau est allé les voir. Ils nous ont fait comprendre qu'on ne pouvait pas compter sur eux pour une aide financière.

Le club escrime ancienne peut donner des boquen qu'ils possèdent en cave 29 et qu'ils n'utilisent pas.

Athlétisme :

pas de demande de budget

Babyfoot :

Budget correspondant à ce qu'il manque pour rembourser intégralement le Babyfoot. Ceci impliquera moins de cotisations supplémentaires et éventuellement moins de budget en AG.

Badminton :

Incompressible : 2 raquettes cassées et volant pour le mercredi.

Idéal : trois raquettes abandonnées et volants en plume pour ceux qui font de la compétition FFSU.

Basket féminin :

6 euros pour compléter les sous restants du premier semestre pour acheter deux ballons. Avec le budget idéal ça fait 3 ballons neufs.

Basket masculin :

pas de demande de budget.

Boxe :

150 euros en incompressible pour acheter un sac de frappe. Les profs de sports ne veulent plus acheter du matériel qui est ensuite en libre service dans le gymnase.

Capoeira :

200 euros de matériel pour renouveler les instruments de musique et 60 euros d'intervenant.

Cirque :

Pas de budget pour second semestre

Danse improvisée :

Le respo n'est pas là. 150 euros de costumes pour les 48h des arts et pour organiser une soirée à la fin de l'année. Pour les intervenants il demandent 130 euros.

Danse africaine :

280 euros en incompressible 1 cours subventionné et un cours de secours avec un prof et un musicien.

Idéal 420 euros pour un cours avec un prof et deux musiciens.

Escalade :

Corde et dégaine. Prend en compte le fait que les membres ont leur matériel. Pour pouvoir faire monter des débutants.

Escrime :

300 euros pour un enrouleur et les fils. 500 euros : deuxième enrouleur.

Escrime ancienne :

Incompressible : acheter des bocles ; petits boucliers, il faudrait une paire de plus de bocles. Plus achat d'une coupe pour le tournoi. Tennis Grip pour les épées.

Idéal : Achat d'épées démontables avec tous les accessoires. Acheter les pièces manquantes : 90euros en plus. Acheter des écussons pour les clubs. Investir avec l'argent du BDS mais ce sont les membres du club qui achèterons ensuite leur écusson.

Ils organisent un tournoi le 26 avril de 9h30 à 18h avec tous les types d'armes. Ouvert à tous les martialistes. Les règles sont un combat contre chaque personne en 5 touches.

Folk :

Pas de demande de budget.

Foot féminin et masculin :

200 euros pour le terrain. Idéal : protèges-tibia et 70 euros pour le matériel du foot mec.

Futsal :

pas de demande de budget.

Handball :

7 euros pour rembourser des frais de port.

Hip-hop :

30 euros plus 30 euros de roue de secours. Dû au fait que certaines personnes se sont désistées en cours de route.

Karaté :

Pas de budget.

Modern Jazz :

Un cours et la roue de secours.

Natation :

Pas de nouveau respo. Si quelqu'un veut devenir respo, n'hésitez pas.

Pompom :

Remplacer une dizaine de pompoms rouges et noir 50 euros... Le reste est pour financer le costume. Entre 500 et 600 euros.

Pourquoi ne pas acheter des pompoms de meilleure qualité ? On ne veut pas tout faire la même année. On a déjà acheté des pompoms de meilleure qualité pour les inters cette année.

Rock :

325 en incompressible : nouveaux cables, nouveau ventilateur qui servira à tous les clubs et décors pour une soirée à la fin de l'année.

Avec l'idéal le but est d'organiser deux soirées en fin d'année.

Roller :

60 euros d'incompressible pour acheter de nouvelles crosses ou buts.

200 euros maillots, nouvelles crosses et but.

Rugby :

40 euros pour acheter des ballons pour s'entraîner le week-end à l'ENS.

Salsa :

Pas de matériel car on utilise celui du club rock et la roue de secours dont ils savent déjà qu'ils n'en auront pas besoin, on la supprime de la demande.

Surf :

Achat de 4 planches en mousse pour les débutants.

Budget incompressible : une planche en dur et des planches de body board.

Idéal : une planche en dur de plus.

Tango :

4 euros 17 de dépassement sur les costumes de la nuit.

Intervenant et roue de secours pour le budget intervenant.

Idéal : Organiser une milloga ouverte pour les 48h des arts complétée à 40 euros.

Valse :

Pas de budget pour le deuxième semestre.

Voile :

Pas de demande de budget.

Volley :

Les profs de sport peuvent potentiellement fournir des maillots etc... mais on ne sait pas si c'est encore d'actualité.

Dans l'incompressible ils demandent un budget pour les tenues filles. Calculé pour 7 tenues alors qu'il y a plus que 7 joueurs.

Idéal 10 tenues. Le club va demander aux profs de sport s'ils peuvent financer en partie les tenues. Dans ce cas-là, bien-sûr, ils n'utiliseront pas le budget.

Yoga :

2 cours différents : un le lundi et un le vendredi. Un cours de financement par semestre et par convention. Ils soulignent qu'ils ont une grande part d'autofinancement.

Pause

Les responsables du club yoga veulent préciser leur budget : 2 conventions avec deux profs différents, deux fois plus de variabilité. 2 cours sûrs demandés, un pour chaque et un seul en back up.

Xavier demande à réafficher l'article en question.

Attribution des budgets :

Proposition du bureau :

Nous avons accordé le budget idéal à la plupart des clubs.

Les clubs qui n'ont pas eu le budget idéal sont l'aïkido du fait des remarques de l'escrime ancienne, la boxe dont le respo ne fait pas partie du BDS.

Il reste 376 euros 50 dans la catégorie matériel.

Pierre Quesslaire propose 100 euros aux pompoms pour de meilleures tenues pour la rouge et noire. Le budget ne peut être accordé que si l'AG le considère comme nécessaire. Fossati intervient pour dire que le but est d'éviter que les Pompoms aient toute la tenue à leur charge. Ceci permet aussi d'avoir un budget plus conséquent pour avoir de plus beaux costumes.

On vote les 100 euros en plus pour les pompoms. 37 voix pour, 27 voix contre. L'amendement est accepté.

Peut-on garder ce qui reste de côté pour le premier trimestre de l'année prochaine, car on sait que c'est toujours plus difficile au premier semestre. La réponse est oui.

Question : On a voté que l'AG était représentative, on était 25 personnes, là on est 75 personnes, tout le monde arrive juste pour voter, on devrait fermer les portes après le vote de représentativité. Cela ne sert à rien sinon de voter la représentativité au début de l'AG. Ce sont les statuts qui fixent ça.

Vote pour garder les 276euros50 restants pour les budgets suivants : 71 voix pour, 1 voix contre.

Vote du budget final :

84 voix pour, 2 voix contre. Le budget est accepté.

Blague des quatres tomates :

Il restait dans l'ordre du jour le blague des quatre tomates. Maxence n'est pas là, on ne peut pas la faire. On pourra la faire deux fois à la prochaine AG.

Fermeture de l'AG :

L'AG est déclarée fermée.

Mme Cécile COULON
Présidente du BDS :

Mme Elsa TEULIERE
Secrétaire du BDS :

ANNEXE 1 : Bilan Financier

Bilan Financier

		Année passée (2013-2014)	Prévisionnel (AG de rentrée)	Previsionnel (AG de février)	Réel (au 15/02/2015)	
Recettes	Fonctionnement	cotisations	18 954€	16 000€	23 000€	20 370€
		FFSU	2 923€	1 220€	1 620€	1 523€
		cotiz supplémentaires	14 272€	14 622€	16 007€	12 634€
		autre (intérêts, revente...)	5 612€	5 230€	4 223€	2 211€
	Evenements	InterENS	41 315€	19 500€	22 020€	21 920€
		Ski	62 644€	57 000€	48 417€	48 417€
		Autres	1 441€	524€	928€	868€
Partenariats	BNP	12 800€	16 000€	18 500€	17 350€	
Dépenses	Fonctionnement	Budgets clubs (semestre 1)	6 600€	8 000€	8 000€	8 000€
		Budgets profs S2	5 618€	5 619€	1 566€	1 566€
		S2			5 434€	5 434€
		Paiement profs	14 272€	14 522€	17 290€	8 243€
		FFSU (Inscription)	3 632€	2 971€	3 221€	3 221€
		Déplacements FFSU S1	0€	400€	400€	400€
		Déplacements FFSU S2	0€	600€	600€	600€
		Autre (GMF, BNP, vols...)	5 112,42	7 827,34	7 604,32	6 748,58
	Projet : miroir en SEA	-	-	5 000,00	0,00	
	Evenements	InterENS	43 201€	24 000€	26 577€	26 577€
		Ski	63 278€	57 000€	48 865€	48 865€
		Autres	4 710€	4 628€	5 202€	4 782€
	Partenariats	PSL	0€	2 500€	2 500€	0€
	Total recettes		159 960€	130 096€	134 715€	125 293€
Total dépenses		146 424€	128 067€	132 259€	114 436€	
TOTAL		13 536€	2 029€	2 457€	10 856€	

ANNEXE 2 : Budget des clubs

Club	Incompressible		Idéal		Proposé		Obtenu	
	Matériel	Intervenant	Matériel	Intervenant	Matériel	Intervenant	Matériel	Intervenant
Aïkido	314,5	0	992,5	0	729	0	729	0
Athlé	0	0	0	0	0	0	0	0
Babyfoot	0	0	137	0	137	0	137	0
Badminton	70	0	180	0	180	0	180	0
Basket F	6	0	66	0	66	0	66	0
Basket M	0	0	0	0	0	0	0	0
Boxe	150	0	220	0	150	0	150	0
Capoeira	200	60	200	60	200	60	200	60
Cirque	0	0	0	0	0	0	0	0
Danse africaine	0	280	0	420	0	420	0	420
Danse impro	150	130	150	130	150	130	150	130
Escalade	0	0	233,5	0	233,5	0	233,5	0
Escrime	300	0	500	0	500	0	500	0
Escrime ancienne	110	0	280	0	280	0	280	0
Folk	-	-	-	-	-	-	-	-
Foot	200	0	300	0	300	0	300	0
Futsal	-	-	-	-	-	-	-	-
Handball	7	0	7	0	7	0	7	0
Hip-hop	0	60	0	60	0	60	0	60
Karate	0	0	0	0	0	0	0	0
Modern Jazz	0	180	0	180	0	180	0	180
Pompom	500	0	630	0	630	0	730	0
Rock	325	0	525	0	525	0	525	0
Roller	60	0	200	0	60	0	60	0
Rugby	0	0	40	0	40	0	40	0
Salsa	0		0	88	0	88	0	88
Surf	290	0	460	0	460	0	460	0
Tango	4,17	120	40	120	40	120	40	120

Valse	0	0	0	0	0	0	0	0
Volley	259	0	370	0	370	0	370	0
Yoga	0	270	0	270	0	270	0	270
TOTAL	2945,67	1100	5531	1328	5057,5	1328	5157,5	1328